



---

# communiqué

---

Date **Le 6 mars 1993**

N° 58

Pour publication

## **LE CANADA PARTICIPERA À LA MISSION D'OBSERVATION EN HAÏTI**

La ministre des Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, M<sup>me</sup> Monique Vézina, ont annoncé aujourd'hui que le Canada fournira une contribution initiale maximale de 2,35 millions de dollars à la mission d'observation conjointe de l'Organisation des États américains (OEA) et des Nations Unies en Haïti. Les deux ministres ont également annoncé que 50 Canadiens feront partie de la mission chargée de surveiller la situation des droits de la personne dans ce pays.

«Le Canada collabore sans relâche avec l'OEA et les Nations Unies en vue de rétablir la démocratie en Haïti, a déclaré M<sup>me</sup> McDougall. Le Canada est fermement résolu à ce que cette initiative conjointe ONU-OEA ne soit pas vaine».

«L'établissement de cette mission est une étape importante et encourageante, a dit M<sup>me</sup> Vézina. Nous sommes convaincus que la contribution canadienne influera de façon positive sur le succès de la mission».

À la lumière des récents rapports sur les violations des droits de la personne en Haïti, le déploiement complet de cette mission s'avère encore plus urgent. Les deux ministres ont évoqué en particulier le cas de l'évêque Romélus de Jérémie, qui a été agressé par des manifestants après la célébration d'une messe commémorative pour les victimes du naufrage récent du traversier Neptune. Les membres de la mission conjointe, secondés par des diplomates canadiens, allemands et français, ont dû intervenir pour protéger plus de 200 personnes qui se trouvaient dans l'église.

À la suite des efforts de M. Dante Caputo, le représentant spécial des Nations Unies et de l'OEA pour Haïti, un plan a été établi, prévoyant l'envoi d'une force internationale d'observateurs civils pour surveiller la situation des droits de la personne à Haïti durant les douze prochains mois.